

CENTRE CULTUREL
UNIVERSITAIRE
BEYROUTH, LIBAN



travaux et jours

1975
JUILLET - DÉCEMBRE 56-7

Extrait :

Document

Les Kurdes et l'accord d'Alger

par NOUREDDINE ZAZA



Les Kurdes et l'accord d'Alger

On peut lire dans le préambule de l'article 63 du traité de Sèvres du 10 août 1920 : « Une commission siégeant à Constantinople... préparera dans les mois à dater de la mise en vigueur du traité, l'autonomie locale pour les régions où domine l'élément kurde. » Cette émouvante reconnaissance de la spécificité des populations montagnardes de cette région perdue fut en fait sans lendemain. Ni les Turcs, ni les Perses ne tenaient à se voir amputés d'une partie de leur territoire ; quant aux Britanniques et à leurs alliés hachémites, ils se rendirent vite compte qu'accorder l'autonomie au vilayet de Mossoul, c'était se priver d'une richesse énorme qui commençait à sourdre : le pétrole. Il ne pouvait donc en être question et les aspirations kurdes furent dès lors violemment réprimées.

Lorsqu'en juillet 1958, le général Kassem prit le pouvoir, les hommes du leader kurde Barzani reprirent espoir et ses milices n'hésitèrent pas à participer à l'écrasement de la révolte nassérienne de mars 1959 ; mais Kassem victorieux oublia bien vite les aspirations de ses alliés et, dès septembre 1961, un mouvement insurrectionnel éclatait dans le Kurdistan irakien. Le 8 février 1963, Kassem était renversé ; son successeur, le général Abdel Salem Aref, commençait par reconnaître les « droits nationaux du peuple kurde », mais, dès juin 1963, à la suite d'un mémorandum du Parti démocratique kurde, les hostilités reprenaient dans le nord de l'Irak. Elles se poursuivront jusqu'en février 1964 pour reprendre quelques mois plus tard. L'accession au pouvoir de Abdel Rahman Aref,

les tentatives faites par son premier ministre Abdel Rahman Bazzaz pour surmonter pacifiquement la crise, tout cela ne portera guère de fruits.

En juillet 1968 enfin, le Ba' th reprenait le pouvoir : Ahmed Hassan el-Bakr s'efforce d'abord de jouer la carte de la paix ; c'est sans succès et les combats reprennent. Mais le régime ba' thiste doit faire face à trop de défis à la fois : il y a les mécontents de l'intérieur, il y a les menées iraniennes, il y a les Kurdes qui épuisent l'armée. Le 11 mars 1970, un accord est donc conclu qu'un comité se voit en charge d'appliquer dans un délai de quatre ans. Barzani et ses hommes se voient accordés des droits qu'aucun régime n'avait jusqu'alors pensé leur reconnaître : le Kurdistan irakien obtient enfin son autonomie. En principe, du moins...

Pratiquement, les négociations seront difficiles et la situation se dégradera peu à peu. « La détérioration des relations entre les Kurdes et le gouvernement de Bagdad, écrit Chris Kutschera¹, a quelque chose de vertigineux : au printemps 1971, le général Barzani parlait de crise de confiance, mais aussi de bonne volonté. Au printemps 1973, après deux tentatives d'assassinat contre le général Barzani, les dirigeants kurdes étaient sombres mais évoquaient encore la possibilité de sauver les accords du 11 mars 1970 par une rencontre au sommet entre Barzani et Saddam Hussein... A l'automne 1973, il n'était plus question de chercher à sauver les apparences par des formules creuses et la situation est d'autant plus grave que, d'un côté comme de l'autre, on semble avoir accepté comme un fait établi l'absence totale de dialogue. » Les raisons d'un tel échec sont sans doute multiples et peuvent aller du manque de souplesse du général Barzani et des « lâchages » de certains de ses partisans aux maladresses cumulées des dirigeants ba' thistes qui voulurent trop vite jouer la division du mouvement kurde et qui n'hésitèrent pas à fausser les données du problème par le biais de déplacements de population. Plus profondément, il semble bien que pour les autorités de Bagdad, il est deux éléments qui ne pouvaient être mis en question : c'est la libre disposition par le gouvernement central du pétrole de Kirkouk et c'est l'hégémonie politique du parti au pouvoir.

¹ *Le Monde diplomatique*, avril 1974, pp. 14-15.

Dans de telles conditions, l'autonomie telle que l'entendaient les Kurdes étaient bien sûr impraticable.

Le 11 mars 1974 cependant, passant outre à toutes les objections et à tous les refus, les autorités irakiennes promulguèrent leur propre projet d'autonomie. Les Kurdes, appuyés par les Iraniens, reprenaient le combat. Mais d'autres intérêts étaient en jeu et quand, le 6 mars 1975, on sut que l'Irak et l'Iran étaient enfin parvenus à s'entendre, on put comprendre que la révolte kurde était désormais condamnée.

Ce dramatique épisode de l'histoire du Kurdistan ne laisse pas de poser aujourd'hui bien des questions. Les leaders kurdes ont-ils eu raison – au risque de tout perdre – de maintenir inchangée leur ligne de conduite? Comment ne virent-ils pas que la division de leur peuple et le fait que nombre d'entre eux acceptaient de jouer le jeu de Bagdad donnait toutes possibilités au gouvernement ba'thiste pour les « tourner » et réaliser sans eux ce qu'ils avaient demandé? Ne valait-il pas mieux accepter une loi² qui, malgré ses limites, donnait cependant un certain nombre de possibilités à l'expression de la spécificité kurde? Fut-il même sage de maintenir la résistance sous la coupe d'un personnage de légende plus apte peut-être à manifester les exigences de son mouvement qu'à s'ouvrir à de subtils jeux politiques?

Ces questions, c'est aux Kurdes eux-mêmes qu'elles s'adressent. Pour les lecteurs de Travaux et Jours, un militant kurde s'explique ici, à sa façon, qu'il est libre à chacun de juger. Sans doute ne répond-il pas directement aux questions que nous venons de poser : son témoignage n'en demeure pas moins l'un des éléments d'un dossier trop important pour être déjà refermé.

Aujourd'hui, l'opinion publique éclairée connaît, dans ses grandes lignes, la question kurde: un peuple de souche indo-européenne de plus de seize millions d'âmes, ayant son entité ethnique et géographique déchirée politiquement entre la Turquie (8 millions), l'Iran (5 millions), l'Irak (3 millions), la Syrie (500.000) et dont le droit à l'indépendance a été reconnu par le traité de Sèvres en 1920 (section III, art. 62 et 64).

² On trouvera le texte de la loi d'autonomie in *Maghreb-Machrek*, n° 68, pp. 88-92.

PARTAGE ET ASSIMILATION FORCÉE.

Depuis la fin de la Première Guerre mondiale, qui marque le partage du Kurdistan dans sa forme actuelle, les États qui le dominent ont, à quelques nuances près, appliqué la même politique à l'égard des Kurdes: assimilation forcée, ségrégation, maintien dans le sous-développement, exploitation des richesses de leur pays – tant du sol que du sous-sol – etc... Mais les Kurdes ne tenaient pas à accepter le sort qui, malgré les promesses des grandes puissances, leur avait été échu. Bien qu'abandonnés du monde, ils ne reculèrent pas devant d'immenses sacrifices pour secouer le joug impitoyable auquel ils étaient soumis. Aussi, de grandes révoltes virent-elles le jour tant en Turquie (1925, 1927, 1930, 1931, 1937, 1938) qu'en Iran (1923, 1930, 1941, 1947, 1956) pour ne parler que des révoltes intervenues après la Première Guerre mondiale.

En Irak, les engagements internationaux de l'Angleterre – puissance mandataire – d'une part, ses intérêts de grand Empire, d'autre part, firent que les Kurdes eurent à souffrir d'une politique méandreuse et capricieuse. Après avoir été partisane d'un Kurdistan indépendant, l'Angleterre finit par doter l'Irak d'une couronne hachémite et à forcer les Kurdes à se plier à la mégalomanie chauvine du roi Fayçal. Alors, rejetant leur assujettissement à la volonté d'un État créé artificiellement, les Kurdes eurent recours aux armes. Les sept révoltes qui se succédèrent de 1919 à 1945 furent toutes réprimées par la puissance mandataire avec ses tanks et ses avions.

Il faut cependant reconnaître qu'en Irak, mieux qu'en Turquie ou en Iran, les Kurdes réussirent tout de même à imposer la reconnaissance de leurs particularismes et à obtenir des droits culturels (enseignement du kurde dans les écoles maternelles, tout au début, et même, plus tard, dans les écoles primaires et secondaires; publication de revues essentiellement culturelles; diffusion d'émissions en langue kurde à la Radio de Bagdad). Mais ces quelques avantages étaient loin de satisfaire la population kurde

d'Irak, laquelle, désireuse de conquérir ses droits légitimes – des droits d'autonomie au reste reconnus, mais jamais réalisés, par les gouvernements de Sa Majesté et d'Irak – fut forcée de se soulever à plusieurs reprises.

De leur côté, l'Irak, l'Iran et la Turquie, poussés par l'Angleterre, ne manquèrent pas de se concerter afin de préserver le statu quo et d'empêcher le peuple kurde de secouer cette domination. Rappelons ici le pacte de Saad-Abad, en 1936; le pacte de Bagdad, en 1955, devenu CENTO après le coup d'État de Kassem, en 1958. Comme on peut l'imaginer, la collaboration de ces États se partageant le Kurdistan ne tarda pas à se manifester contre le mouvement national kurde. En 1930, 1933, 1946, 1963 et 1975, cette coopération fut plus étroite que jamais.

LE SOUTIEN DE L'IRAN.

En 1963, alors que la guerre battait son plein contre la révolution kurde, dirigée par le Parti démocratique kurde, l'Iran et la Turquie étaient sur le point d'aider l'Irak à mater la révolution entreprise en 1961 par le général Barzani. Cette année-là, le gouvernement irakien tenta de remettre en vigueur le pacte de Bagdad. Des officiers turcs et iraniens se réunirent avec les responsables irakiens à Kirkouk en prévision d'une intervention active. C'est à ce moment qu'un ultimatum soviétique¹ fut lancé à la Turquie et à l'Iran afin de les dissuader d'intervenir dans les affaires intérieures d'un pays. Si la Turquie renonça à une collaboration ouverte avec l'Irak, elle garda toujours une attitude malveillante envers les Kurdes. Pour sa part, l'Iran se hâta de retirer ses officiers et, peu de temps après, adoptait une position franchement hostile à l'endroit de l'Irak et favorable aux Kurdes. Sans manifester aucune sympathie pour les revendications des Kurdes d'Iran, le gouvernement du Shah concrétisa ses bonnes intentions à l'égard des Kurdes d'Irak en ouvrant sa frontière avec les régions libérées du Kurdistan d'Irak, en autorisant les journalistes étrangers et les institutions humanitaires à

¹ En 1963, les Ba'histes se débarrassèrent de Kassem et, ayant pris le pouvoir, s'acharnèrent contre les communistes. Une partie de ceux-ci trouva refuge au Kurdistan libéré, ce qui amena l'URSS à manifester sa sympathie pour le mouvement nationaliste kurde en Irak. L'URSS alla même jusqu'à pousser la Mongolie à faire inscrire la question kurde en Irak à l'ordre du jour de l'ONU (fin juillet 1963). Mais, quelques semaines plus tard, sous la protestation des pays arabes, l'URSS demandait à la Mongolie de faire volte-face.



transiter par son sol pour se rendre auprès de Barzani et même en facilitant l'entrée de quelques armes, achetées par les Kurdes en Europe (bazooka et autres).

Les bons rapports entre les autorités de Téhéran et le leader kurde Barzani ne cessèrent de s'améliorer. Quand, le 11 mars 1974, l'armée irakienne reprit les hostilités contre les Kurdes, l'Iran ne manqua pas de faire des promesses mirobolantes de soutien aux Kurdes. Les déclarations du Shah, relatives à son appui aux Kurdes, « le peuple aryen le plus pur », furent généreusement publiées dans la presse internationale. Et, à l'automne 1974, lorsque l'armée irakienne, forte de milliers de tanks, de 150.000 hommes et de plusieurs centaines d'avions dernier cri, mit les Kurdes dans une position délicate, le Shah s'empressa d'envoyer au secours des Kurdes des canons de gros calibre utilisés directement par des officiers et soldats iraniens. Des fusées, lancées du sol iranien, abattirent plusieurs avions irakiens. Les protestations et les menaces des autorités de Bagdad sont encore dans les mémoires... Mais l'Iran, conscient de sa force colossale, n'avait pas à tenir compte des intimidations d'un gouvernement incapable de juguler la révolution kurde, mal armée et isolée du monde.

LE RÔLE DE L'ALGÉRIE.

C'est alors que la diplomatie irakienne entra en action et alarma aussi bien les États arabes que ses amis du monde socialiste et capitaliste. Le rôle primordial, celui d'intermédiaire, revint à l'Algérie socialiste. Parlant, d'une part au nom du Tiers-Monde, dont il se présente comme le chef de file, de l'autre au nom des pays producteurs de pétrole, le président Boumedienne, ce champion du « monde arabo-islamique », piétina les droits légitimes d'un peuple. Il oublia aussi combien le peuple algérien avait lutté pour son indépendance et trouva les moyens de concilier les intérêts de deux États, à savoir ceux de l'Irak et de l'Iran.

Ainsi, alors que la veille du 6 mars 1975, le Shah d'Iran

et Saddam Hussein se gratifiaient encore des qualificatifs les plus odieux, le monde entier les voyait s'embrasser, le lendemain, lors de cette mémorable réunion de la conférence des pays producteurs de pétrole.

Les effets de cette réconciliation furent immédiats. L'Iran retira ses canons, ferma ses frontières. Face à cette alternative, les Kurdes n'avaient plus qu'à capituler devant l'armée irakienne et se livrer aux Irakiens ou partir se réfugier en Iran. Au cas où ils continueraient la guerre, l'Iran les combattrait aux côtés de l'Irak. Mis devant ce fait accompli, le chef du Parti démocratique kurde, le légendaire général Barzani, préféra la reddition au suicide de son peuple. Vers la fin mars 1975, avec son état-major, sa famille et une grande partie de ses pesh-mergas, il se réfugiait en Iran où se trouvaient déjà plus de 200.000 réfugiés kurdes d'Irak. Les conséquences de cette capitulation ? Aujourd'hui, l'armée irakienne occupe la quasi-totalité du Kurdistan et invite les réfugiés kurdes en Iran à revenir en Irak, promettant qu'ils y seront bien traités, que leur pays sera reconstruit et que l'«autonomie» sera appliquée.

EXÉCUTIONS, DÉPORTATIONS, ACTES DE VENGEANCE.

L'Irak avait d'abord fixé à la fin avril le délai pour le retour des réfugiés. Mais, à la suite de l'exécution d'une centaine d'intellectuels et de militants kurdes (parmi eux, citons Rauf Mustafa Ghafour, avocat à Suleymanié, membre du Conseil législatif), à la suite de l'incarcération de 551 Kurdes dans le camp de concentration de Diwana (déclaration d'Amnesty International), suite aussi aux actes de vengeance de la soldatesque, les réfugiés kurdes en Iran ne furent pas particulièrement enclins à retourner en Irak... De ce fait, le délai fut prolongé à plusieurs reprises.

Mais, en réalité, que se passe-t-il exactement en Irak ? Après une conférence que j'ai donnée, le 18 avril dernier, au Cercle d'études économiques et sociales du Haut-Léman, à Vevey (Suisse) – dans laquelle je dénonçai la politique de vengeance et de répression du gouvernement

irakien – et après les échos qu'elle suscita dans la presse suisse, le consul d'Irak à Genève, M. Nabil Najim Al-Tikriti, s'appliqua à me contredire par ces termes (*Feuille d'Avis de Vevey*, 15 avril 1975):

« Les organismes de l'autonomie et l'autorité centrale accueillent tous ceux (des Kurdes) qui ont été victimes de propagande malintentionnée ou ceux qui ont été contraints à l'exode hors de la frontière et leur assurent tous les moyens pour qu'ils participent à la construction de l'expérience de leur autonomie, et à cette fin, plusieurs lois d'amnistie générale ont été décrétées. Aussi, je voudrais assurer les lecteurs qu'il n'y a pas du tout des cas de poursuite et d'oppression, comme l'a prétendu M. Zaza, contre ceux qui reviennent dans leurs familles et leurs villages, au contraire, toutes les facilités et tous les moyens sont mis à leur disposition pour qu'ils participent à la création de leur nouvelle société. »

A quoi je répondis (*Feuille d'Avis de Vevey*, 17 mai 1975): « Je voudrais bien croire M. le Consul d'Irak. Mais quelle preuve peut-il nous fournir à l'appui de ses affirmations? Depuis la reddition de la Révolution kurde dirigée par le Général Barzani, aucune organisation internationale humanitaire², aucun journaliste suisse impartial n'a eu l'autorisation d'enquêter sur la condition des Kurdes en Irak, en particulier celle des Kurdes qui se sont rendus au Gouvernement et qui reviennent d'Iran. Si M. Al-Tikriti est vraiment sûr de ce qu'il prétend, pourquoi, grands dieux, n'inviterait-il pas le CICR, la Fédération internationale des droits de l'homme, des journalistes impartiaux ainsi que la Radio et la Télévision suisses, à se rendre en Irak pour y circuler LIBREMENT afin d'y voir, de près, la réalité de la situation des Kurdes sur toute l'étendue du pays? Comme l'opinion publique suisse est inquiète de l'avenir du peuple kurde d'Irak, elle attend que M. Al-Tikriti apporte, le plus tôt possible, des preuves concrètes à ses allégations... »

Depuis, c'est le silence. J'attends toujours que ces organisations soient autorisées à se rendre en Irak et à s'y

² Le Conseil mondial des Églises (protestants d'Allemagne, Angleterre, Hollande, pays scandinaves) a accompli, aux frais du gouvernement irakien, une mission de quelques jours au Kurdistan d'Irak, mission qu'Amnesty International (section allemande) n'a pas hésité à qualifier de « scandale humanitaire et politique de premier ordre ». Amnesty International a d'ailleurs exigé une discussion publique avec ladite mission qui fut invitée en Irak.

déplacer librement où et comme l'exige leur mission. M. Al-Tikriti ne pourra en tout cas pas nier cette évidence: les organisations humanitaires et les journalistes impartiaux sont «persona non grata» en Irak.

L'IRAN VEUT «RÉHABILITER» LES KURDES.

L'Iran, qui interdit, lui aussi, aux organisations internationales de visiter les camps de réfugiés kurdes, envisage de «réhabiliter» les Kurdes. De quelle «réhabilitation» s'agit-il? On est encore loin d'avoir une idée précise sur ce point. On sait que les cadres – en particulier les médecins – kurdes qui avaient rejoint la révolution ont été, soit envoyés au Pakistan, soit dispersés dans les régions orientales de l'Iran. Pour ce qui est de la situation personnelle de Barzani, on n'ignore pas que le Shah lui a fait aménager, à lui et à sa famille, une villa dans la banlieue de Téhéran, où il vit dans une cage dorée et où il ne peut recevoir que la visite de journalistes iraniens accrédités (un Américain, Joseph Kraft – *New York Post* du 21 avril – put le rencontrer après avoir sollicité le Shah qui lui permit de rencontrer Barzani en compagnie d'un fonctionnaire du ministère des Affaires étrangères...).

Ces journalistes iraniens publient de temps à autre des déclarations de Barzani qui frappent par leur ton élogieux à l'égard du Shah. Tous ceux qui ont connu Barzani, cet homme qui a lutté toute sa vie pour conquérir les droits de son peuple, s'interrogent sur l'authenticité de ces panégyriques et sur la situation inextricable dans laquelle il se trouve.

L'histoire n'a pas encore dit son mot concernant les circonstances qui ont amené Barzani à se jeter dans les bras d'un État qui, depuis toujours, s'est servi de la duplicité et du machiavélisme pour subjuguier le peuple kurde. Mais c'est un fait que, par malheur, la candeur, les maladresses et les erreurs des chefs du mouvement national kurde en Irak, et peut-être même la trahison de quelques collaborateurs de Barzani en lesquels il avait une confiance

N. ZAZA

absolue, ont permis à l'Iran de faire un grand pas vers la réalisation de ses ambitions de leadership et de puissance.

Quant au parti Ba'th d'Irak, lequel prétend, depuis des années, mener une lutte anti-impérialiste pour un monde arabe unifié et socialiste, il n'a fait que renier, une fois de plus, son idéologie, afin de s'aligner sur la politique du défunt pacte de Bagdad dénoncé en 1958 par le général Kassem.

LES GAGNANTS.

Après la conclusion de cet accord d'Alger, on est en droit de s'interroger sur les raisons qui ont conduit l'Algérie, les pays producteurs de pétrole et le Tiers-Monde à écraser le mouvement de libération nationale kurde. Si le Tiers-Monde a contribué à l'anéantissement d'un mouvement de libération de portée autonomiste, c'est sans doute qu'il se sentait menacé dans la composition hétérogène de ses États. Ce faisant, il renforçait aussi un certain esprit de solidarité.

Il est connu que le rôle joué par le Tiers-Monde dans les institutions internationales est loin d'être négligeable. Ainsi, de par sa loi, des peuples entiers se retrouvent soumis à une politique de discrimination et de répression (une politique que le Tiers-Monde a pourtant bien connue...), cependant qu'en Europe, les particularismes nationaux connaissent un regain d'intérêt et parviennent à se faire de plus en plus respecter (Bretons, Basques, Occitans, etc...).

La position du Front des pays producteurs de pétrole, le 6 mars, peut être interprétée par leur désir d'accroître leur force et leur unité.

Quant à l'Algérie, si elle a, comme disent certains observateurs, tiré profit de son rôle de médiateur, les socialistes du monde entier ont de la peine à comprendre qu'un État dit « socialiste » ait pu favoriser un rapprochement avec la monarchie la plus absolue et la plus répressive du monde, en écrasant un mouvement de libération nationale.

Mais quel intérêt l'Iran avait-il donc de se réconcilier

avec l'Irak? Certains responsables algériens ont expliqué le revirement iranien comme une intention de rapprochement avec le Tiers-Monde et les pays non alignés. On peut dès lors se demander s'il ne faudrait pas inventer une nouvelle terminologie pour définir le concept de «non-alignement»... car tout le monde sait que l'Iran est sous la patte de l'Amérique. Devenu une «grande puissance» sous l'égide américaine, ayant de bonnes relations, tant avec l'URSS que la Chine, quelle place l'Iran occupera-t-il sur l'échiquier du Proche-Orient? Il est encore prématuré pour répondre à cette question.

LES PERDANTS.

Les grands perdants sont, bien entendu, les Kurdes et tous les mouvements de démocratisation et de fraternisation du Proche-Orient. Rappelons ici que les deux objectifs du mouvement national kurde en Irak étaient l'obtention de l'autonomie dans le cadre de la République irakienne et la démocratisation dans tout l'Irak. Mais, pour durer, on relèvera que la dictature du parti Ba'th a préféré se soumettre à un monarque absolu plutôt que d'accueillir avec bienveillance les revendications, tout ce qu'il y a de plus humaines et de plus légitimes, des Kurdes. Les retombées de cette soumission ne manqueront pas de produire des conséquences fâcheuses pour l'avenir de cette partie du monde. Et le beau Liban que nous aimons – le seul pays démocratique du Moyen-Orient – n'en est malheureusement pas épargné.

Dans cet imbroglio, quel sera le sort des Kurdes? Il va sans dire que l'écroulement de la révolution kurde d'Irak a été douloureusement et amèrement ressenti par les Kurdes de Turquie, d'Iran, de Syrie et de partout dans le monde. Les Kurdes regardaient avec espoir le mouvement qui se dessinait au Kurdistan d'Irak et ne s'attendaient pas à ce qu'une révolution si bien organisée, qui avait tenu tête aux Irakiens pendant plus de 14 ans, s'écroulerait un jour, d'une manière si brutale et inattendue.

N. ZAZA

En attendant, en Turquie, la turquisation s'accélère; en Iran, la persanisation... L'Iran nourrit d'énormes projets industriels mais aucun d'eux n'est prévu au Kurdistan. Les paysans kurdes affluent vers les grandes villes persanes de l'Est, pour y trouver du travail...

Pour conclure, une certitude: le peuple kurde est encore en vie, son problème reste entier et c'est dans la démocratie fraternelle de tous les peuples du Proche-Orient qu'il pourra être résolu.

NOUREDDINE ZAZA

